

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

A MES ÉLÈVES.

JE me propose de réunir ici et de vous développer, selon l'ordre que j'ai suivi dans mes cours, les élémens de cette science qui, sous les diverses dénominations de *morale*, de *science sociale*, de *droit de la nature et des gens*, enfin de *législation naturelle*, embrasse les connaissances de nos obligations envers nous-mêmes, de nos droits et de nos devoirs envers nos semblables, et, par une conséquence nécessaire, les principes de toutes les branches de la législation positive.

Attentif à dégager cette instruction de tout ce que l'esprit de système pourrait y mêler d'étranger et d'incertain, j'en écarterai les questions oiseuses, les vaines subtilités, dont l'effet trop ordinaire est de troubler ces sources si pures du *vrai* et du *juste* où nous ne devons trouver que des moyens de paix et de bonheur.

Je ne vous présenterai donc, comme dignes de votre recherche, que ces vérités qui, toujours

